



NATIONS  
UNIES

EP

UNEP/MED WG.469/5



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

10 mai 2019

Original : Français

18<sup>ème</sup> Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019

**Point 6 de l'ordre du jour : Préparation des études d'évaluation du PAM sur les interactions entre environnement et développement**

**Projet de résumé exécutif du Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019)**

Note du Secrétariat

En 2018-2019, les travaux d'évaluation du PAM liés au développement durable étaient régis par le résultat stratégique 1.4 et le produit indicatif clé 1.4.1 de la Stratégie à moyen terme (SMT) 2016-2021 du PAM (Décision IG.22/1), en vue de la publication études d'évaluation portant sur les interactions entre environnement et développement en Méditerranée.

Comme indiqué dans les Décisions IG.23/4 et IG.23/14, le résultat stratégique 1.4 et le produit indicatif clé 1.4.1 de la SMT ont conduit à la préparation du Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019) et de l'Étude prospective MED2050, y compris des études de cas sur l'économie bleue en Méditerranée. Les progrès et les principales réalisations en rapport avec ces activités sont présentés dans le document UNEP/MED WG.469/3.

Le présent document correspond à la version préliminaire du Résumé exécutif du RED 2019. Des messages clés sont proposés pour discussion à la fin du document ; les messages clés sont extraits du Chapitre 9 « Synthèse et conclusions » du RED 2019 (en cours d'élaboration, tel que reporté en Annexe I).

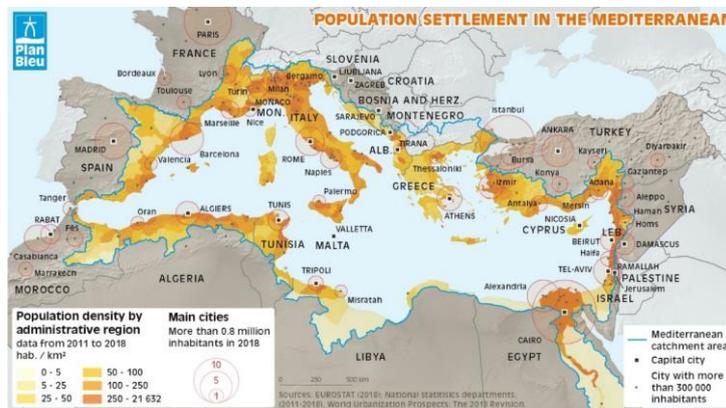
Les versions préliminaires du Résumé exécutif du RED 2019 et du Chapitre 9 seront examinées par la Réunion des Points focaux du Plan Bleu qui se tiendra à Marseille (France) du 27 au 29 mai 2019 ; les commentaires des Points focaux du Plan Bleu seront ensuite partagés en session avec la CMDD. Les conclusions préliminaires et les messages clés sont transmis à la CMDD pour commentaires généraux et conseils auprès du Secrétariat sur la voie à suivre. La 18<sup>ème</sup> Réunion de la CMDD devrait formuler des commentaires sur la version préliminaire du Résumé exécutif du RED 2019, en particulier sur les messages clés proposés, ainsi que sur les principales conclusions à souligner et les lacunes à combler dans la version finale qui sera soumis à la prochaine réunion des Points focaux du PAM pour examen, puis à la COP 21.

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## **Projet de résumé exécutif du Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019)**

### **I. Forces motrices et tendances socio-économiques, politiques et institutionnels**

1. Encerclée par trois continents, le bassin Méditerranéen est caractérisé par une grande diversité orographique avec de hautes chaînes de montagne à proximité de la mer (les Alpes, les Apennins, l'Atlas, les alpes dinariques, les montagnes de Grèce et du Liban, les Pyrénées et les monts Taurus) et des zones désertiques (Sahara). La région a un climat saisonnier avec des hivers doux, des étés chauds et secs, et de la pluie en intersaison (automne et printemps). Les paysages sont fragmentés de par l'hétérogénéité de la couverture terrestre et de la diversité des utilisations des terres, principalement des zones agricoles, des forêts, des zones humides, urbaines et industrielles. La région est un hotspot en termes de biodiversité et d'endémisme côtiers et marins. Ces conditions environnementales uniques ont favorisé la naissance d'une large diversité de communautés humaines qui partagent une histoire riche vieille de plusieurs millénaires. Plus de 130 sites culturels et naturels inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO témoignent de la richesse de l'histoire de cette région.



**Figure 1 : Densité de la population par régions administratives et principales villes dans le bassin versant Méditerranéen (Source : EUROSTAT, 2018 ; Division de la population, 2011-2018, Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018)**

2. La population des pays Méditerranéens s'élève à environ 510 millions d'habitants en 2017, ce qui représente près de 6,8 % de la population mondiale, dont près d'un tiers vit dans la zone côtière et plus de 70% dans les villes. Le contexte démographique régional est très divers entre les rives nord et sud de la Méditerranée. Les pays du Nord de la Méditerranée (PNM) sont caractérisés par un faible taux de fertilité, une population vieillissante et un pourcentage de population active relativement bas.

*[Figure 2 : Différence d'âge entre PSEM et PNM]*

3. Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) connaissent une phase de transition démographique avec une croissance relativement plus forte, une population globale plus jeune et dès lors, une population active plus importante. Le déclin général de la population rurale par rapport à urbaine s'est poursuivi lors de la dernière décennie, avec plus de la moitié de la population habitant des espaces urbains en 2017 et ce, dans la plupart des pays méditerranéens. La région a toujours été un carrefour migratoire pour les populations et les communautés. La migration entre les pays Méditerranéens hors-UE implique près de 7,5 millions de personnes, tandis que la migration des pays Méditerranéens hors-UE vers l'UE concerne environ 5,7 millions de personnes. Le nombre de réfugiés originaires de pays Méditerranéens est particulièrement élevé, provenant principalement de l'Etat de Palestine et de la République Arabe Syrienne. Le nombre de réfugiés accueillis dans les pays méditerranéens est aussi élevé, en termes de nombre absolu et de proportion de réfugiés par rapport à la population du pays d'accueil, en particulier au Liban, à Malte et en Turquie.

4. Au cours de la dernière décennie, la géopolitique de la région Méditerranéenne a été ébranlée par des tensions et des instabilités. La stabilité politique et les systèmes démocratiques bien établis caractérise généralement les PNM, même si la récente récession financière et économique, qui a commencé en 2008, a généré une insatisfaction publique et la montée de partis populistes, faisant de la menace d'une UE fragmentée un scénario futur plausible. Un certain nombre de PSEM témoignent des transformations socio-politiques avec, à la fois la montée des aspirations démocratiques de grandes parties de la population et la montée de l'extrémisme, ce qui provoque une série de troubles et de bouleversements. En Lybie et République arabe syrienne, les soulèvements civils ont débouché sur des conflits armés internationaux continus.

5. En dépit de ces difficultés démographiques et géopolitiques, le développement humain a connu une tendance générale en hausse au cours de la dernière décennie. Les écarts entre les rives nord, sud et est de la Méditerranée ont diminué mais persistent. En particulier, l'accès à l'éducation de base dans les PSEM s'est particulièrement amélioré ces dix dernières années. L'éducation des filles s'est améliorée, mais le pourcentage de femmes dans la population active reste encore bas pour la majeure partie de la région. Le chômage des jeunes est également un problème majeur dans la plupart des pays autour du bassin, avec des taux jusqu'à trois fois supérieur aux taux de chômage nationaux.

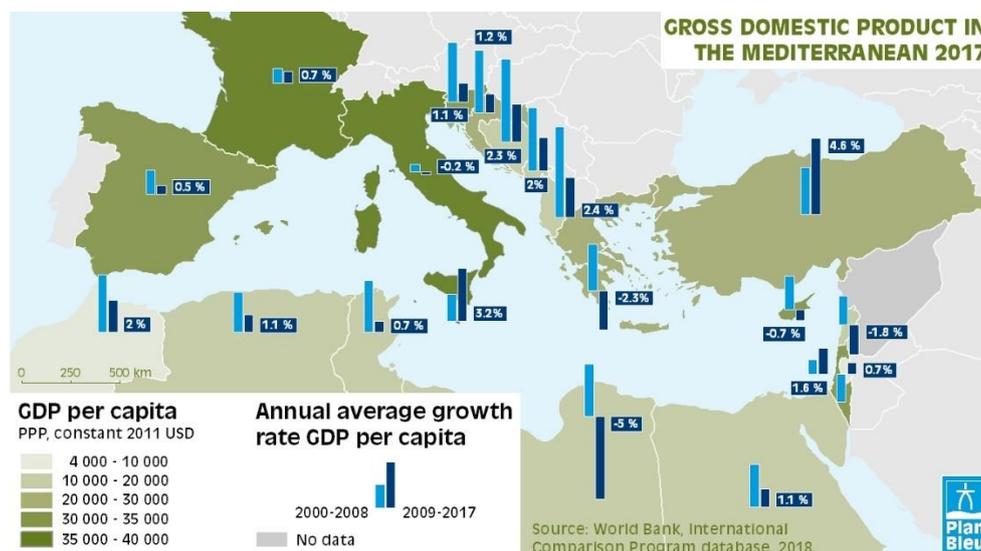


Figure 3 : Produit intérieur brut dans les pays méditerranéens, 2017 (Source : Banque Mondiale, Programme de comparaison internationale, 2018)

6. Le contexte économique régional est généralement caractérisé par une forte dépendance économique à l'égard des importations, notamment des combustibles fossiles et des céréales. Dans les PSEM en particulier, le déficit commercial général, couplé à des structures économiques peu diversifiées et un déficit budgétaire, reflète et renforce la difficulté des économies nationales à accroître leur résilience face aux conditions et chocs internes et externes. Les taux de croissance du PIB dans les PSEM sont légèrement supérieurs à ceux des pays européens de la Méditerranée, mais pas au point de permettre un rattrapage rapide. Lors des vingt dernières années, le pourcentage de la valeur ajoutée par l'agriculture et l'industrie au PIB national a diminué dans la majorité des pays méditerranéens au profit du secteur des services, qui généralement représente ou dépasse la moitié du PIB national. En parallèle, ces dix dernières années, la dette gouvernementale, en termes de pourcentage du PIB national, a augmenté dans la plupart des pays et atteint près de ou plus de 100 % du PIB national dans un tiers des pays méditerranéens. Les ratios élevés et croissants de la dette peuvent représenter un risque pour la durabilité financière et peuvent entraver les investissements publics requis par le secteur de l'environnement.

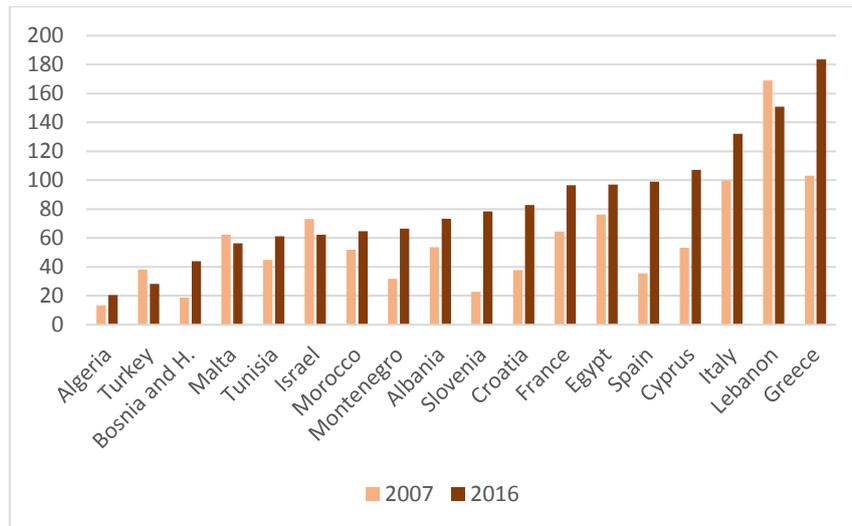


Figure 4 : Dette brute des administrations publiques, % du PIB, 2007 et 2016 (Source : Perspectives de l'économie mondiale du FMI)

7. Au cours de la dernière décennie, les cadres de coopération et les schémas d'intégration dans les relations euro-méditerranéennes n'ont pas permis d'atteindre le niveau attendu de prospérité partagée à travers une association politique renforcée et une intégration économique accrue. L'intégration politique a inclus des conférences ministérielles thématiques et des réunions parlementaires, et sur la coopération relative à des questions sécuritaires. L'intégration économique a progressé grâce au démantèlement tarifaire découlant des accords sur le libre échange déjà en vigueur et à la signature de plusieurs accords commerciaux supplémentaires, principalement entre l'UE et les candidats à l'accession, ce qui reste relativement limité par rapport à d'autres régions du monde.

## II. Changement climatique

8. Le bassin méditerranéen est sérieusement menacé par le changement climatique et ce, à des niveaux qui dépassent les moyennes mondiales. Le cinquième rapport d'évaluation du GIEC considère que la région méditerranéenne est « extrêmement vulnérable au changement climatique » en raison de l'influence de multiples facteurs de stress et des éventuelles « défaillances systémiques » associées. La vulnérabilité est liée à la très forte urbanisation côtière et à la capacité d'adaptation limitée des pays côtiers, notamment au Sud.

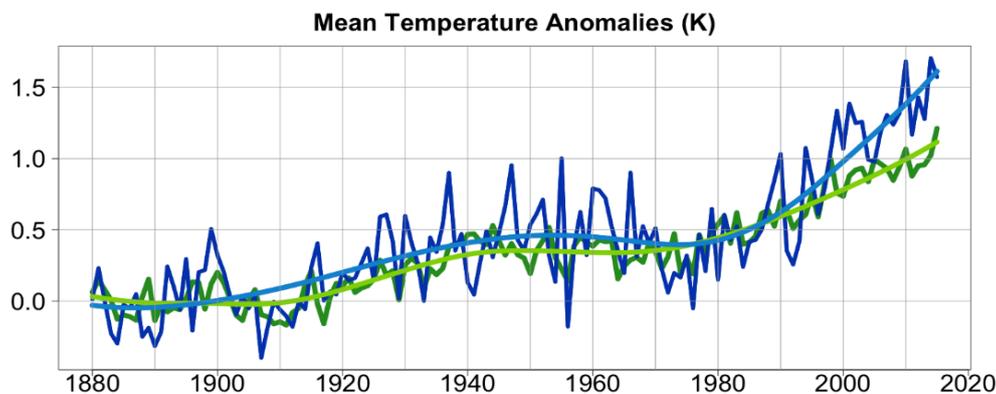
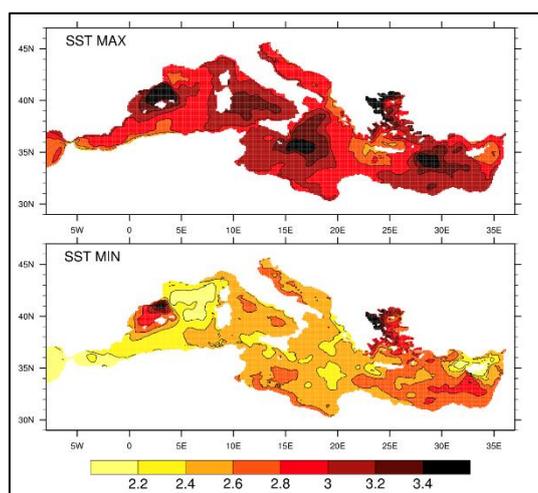


Figure 5 : Réchauffement historique de l'atmosphère, dans le monde et dans le bassin méditerranéen. Les anomalies annuelles moyennes de la température de l'air sont indiquées pour la période 1880-1899, le bassin méditerranéen (en bleu) et le globe (en vert) étant présentés avec et sans lissage. Les données de Berkeley Earth sont disponibles sur <http://berkeleyearth.org/> (Source : Cramer et al, 2018).

9. La température de l'air dans le bassin méditerranéen a augmenté de + 1,6 °C par rapport aux valeurs préindustrielles, et les projections annoncent un réchauffement d'environ + 2,2 °C lorsque la moyenne mondiale passera le seuil de + 1,5 °C. Le réchauffement sera plus évident lors des mois d'été et il est prévu que les vagues de chaleur soient plus fréquentes que par le passé, en particulier à l'est, avec une amplification supplémentaire dans les villes, en raison des « îlots de chaleur urbains ». La fréquence et l'intensité des épisodes de sécheresse mais aussi de fortes précipitations se sont déjà accrues depuis 1950 et elles devraient continuer d'augmenter. Un réchauffement global de 2 °C serait vraisemblablement accompagné d'une baisse des précipitations estivales d'environ 10 à 15 % dans certaines zones, tandis qu'une hausse de 2 à 4°C impliquerait une baisse de 30 % des précipitations au sud de l'Europe, notamment au printemps et en été. Des épisodes de fortes pluies devraient s'intensifier de 10 à 20 %, toutes saisons confondues, sauf l'été. La température de l'eau en mer Méditerranée devrait aussi augmenter entre + 1,8 °C et + 3,5 °C d'ici 2100, avec des hotspots attendus à l'est de l'Espagne et dans la zone est du bassin. Il faut ajouter à cela que le niveau de la mer devrait monter d'environ 3 cm tous les dix ans, une vive augmentation en comparaison de celle connue entre 1945 et 2000 (0,7 mm par an), ce qui est similaire aux prévisions d'augmentation du niveau de la mer à l'échelle mondiale. Enfin, la mer Méditerranée est sujette à l'acidification des océans, qui consiste en la diminution du pH de l'eau suite à l'absorption du CO<sub>2</sub> émis par les activités humaines, à des taux correspondants aux moyennes mondiales.



**Figure 6 : Anomalies maximales (en haut) et minimales (en bas) de la température de la mer pour la période 2070-2099 (vs. 1961-1990), en °C (Source : Adloff et al. 2015)**

10. Il est prévu que le changement climatique ait des impacts majeurs sur l'environnement terrestre, côtier et marin de la région Méditerranéenne. Ces prévisions indiquent une hausse de l'aridité en raison de précipitations réduites et du réchauffement ; un risque accru d'incendies à la fois plus fréquents et plus graves ; et des impacts négatifs sur la vie sauvage dans les zones humides, à l'intérieur des terres et sur les écosystèmes d'eau douce en raison de la baisse des niveaux d'eau de pluie et de la qualité de l'eau. Le déclin attendu dans l'intégrité des écosystèmes, de la biodiversité et de la capacité de stockage du carbone conduira à terme à l'érosion et l'épuisement des sols et à la désertification. La productivité des cultures devrait chuter de 21 % en 2080 dans tous les pays Méditerranéens avec des pics de déclin de presque 40 % en Algérie et au Maroc.

11. Les zones côtières de la Méditerranée sont devenues particulièrement vulnérables aux changements climatiques et à la montée du niveau de la mer, en raison de leur forte densité démographique et de leurs infrastructures. Des épisodes de pluies et des sécheresses extrêmes, combinées à la montée du niveau de la mer, contribueront à accroître le risque d'inondations côtières et d'érosion. Ce phénomène provoquera une augmentation des dommages infligés à des

infrastructures clés et à des villes fortement peuplées, principalement situées dans des zones côtières. Il est prévu que les effets de la hausse du niveau de la mer soient particulièrement importants sur les côtes basses du bassin méditerranéen. Ces risques pourraient être encore plus conséquents le long des rivages sud et est, où les systèmes de surveillance sont limités et où la capacité d'adaptation est généralement plus faible qu'au nord. L'érosion côtière et les inondations vont générer une perte des terrains côtiers où se situent d'importants sites du patrimoine culturel.

12. Le réchauffement de la mer, l'acidification de l'océan et les tempêtes maritimes devraient avoir des impacts négatifs sur la biodiversité marine et les activités humaines qui en dépendent. La hausse de la température de l'eau va provoquer une augmentation des épisodes de mortalité massive des espèces sensibles (notamment les coralligènes, les éponges et les mollusques), en faveur d'espèces ayant une affinité avec les eaux chaudes et aux dépens des espèces qui préfèrent les eaux froides. Elle engendrera aussi des épisodes d'hypoxie ou d'anoxie accrue dans les zones côtières, et entrainera un bouleversement dans les espèces dominantes en faveur d'espèces non-indigènes dans certaines zones sensibles et/ou plus petites, ce qui aura des conséquences socio-économiques négatives. L'acidification des océans impactera les organismes producteurs de coquilles et de squelettes carbonatés, comme les organismes calcifiants du plancton, et autres organismes pélagiques et benthiques dotés de membres calcaires tels que les coraux, les moules et les éponges, affectant ainsi le tourisme et l'aquaculture. Les tempêtes marines augmenteront les dommages subis par les écosystèmes marins et côtiers comme les prairies de *Posidonia oceanica* (Posidonie de Méditerranée).

### III. Biodiversité et services écosystémiques

13. La Méditerranée est une mer semi-fermée avec de nombreux types de côtes comme des deltas, des plaines côtières, de hautes falaises et des zones montagneuses qui offrent des paysages naturels et anthropiques variés, ainsi que différents types de fonds marins abritant des écosystèmes et habitats divers. Elle compte plus de 17 000 espèces marines et abrite, selon les estimations, entre 4 et 18 % des espèces marines mondiales connues. De plus, elle détient le plus haut taux d'endémisme à l'échelle mondiale (20 à 30 % d'espèces sont endémiques). C'est pour ces raisons que la mer Méditerranée est considérée comme un hotspot de la biodiversité.

14. Les zones construites sur la ceinture côtière de la Méditerranée ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies ; entre 1965 et 2015, trois pays méditerranéens sur quatre ont doublé ou plus la zone bâtie de la ceinture côtière d'une largeur de 1 km du littoral. Cela ne laisse que peu d'espace aux écosystèmes côtiers naturels et accroît les risques côtiers pour les habitants du littoral. Les modifications de l'occupation des terres et la fragmentation qui en résulte sont parmi les principaux facteurs de la perte de biodiversité et des services écosystémiques du bassin méditerranéen. En parallèle, les zones rurales subissent une intensification de l'utilisation des sols provoquée par la mécanisation de l'agriculture, la fragmentation des forêts et l'abandon des terres, notamment dans les PNM.

15. Les écosystèmes côtiers méditerranéens comprennent des zones humides, des aquifères côtiers, des forêts et des rivages mous et rocailloux. Les zones humides méditerranéennes sont caractérisées par un endémisme riche abritant des dizaines de millions d'oiseaux d'eau qui y migrent, y hivernent et s'y reproduisent. Les zones humides offrent plusieurs services écosystémiques, y compris la capacité d'atténuer les impacts des inondations, l'approvisionnement en eau douce, le captage du carbone et les services de loisirs. Cependant, les zones humides subissent une perte d'habitat (- 48 % depuis 1970), en raison des pressions telles que la transformation des zones humides en zones agricoles ou urbaines, la pollution de l'eau, l'altération du fonctionnement hydrologique, de la surpêche, du recul du littoral et de la montée du niveau de la mer. Dans le cadre de la Convention

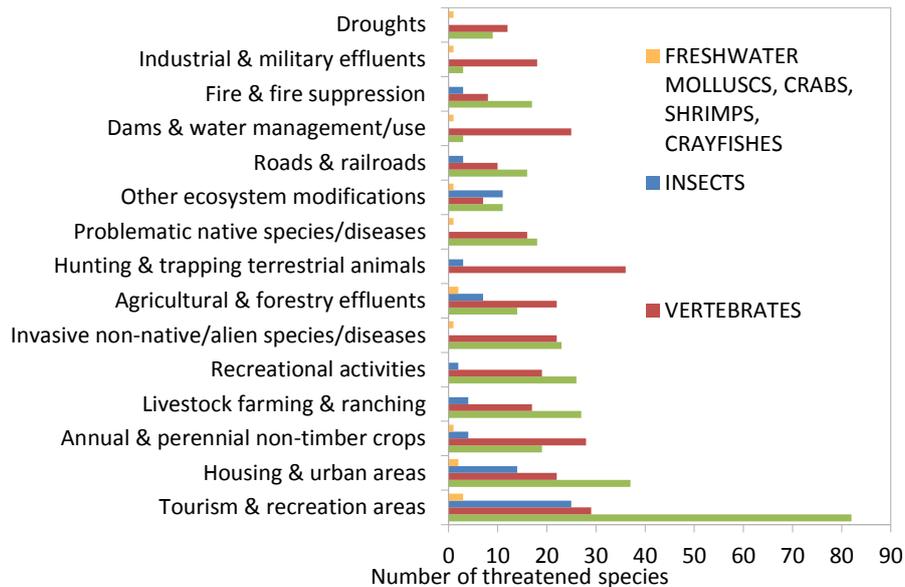
de Ramsar, 397 zones humides méditerranéennes ont été reconnues d'importance nationale (113 de ces sites sont principalement des zones côtières ou marines) dont 44 % ont développé un plan de gestion.

16. Les aquifères côtiers sont une ressource d'eau essentielle dans le bassin versant Méditerranéen, mais ils sont limités et inégalement répartis. Ils soutiennent de nombreux écosystèmes et fournissent des services écosystémiques primordiaux, comme la purification et le stockage de l'eau, la biodégradation des contaminants, le recyclage des nutriments et l'atténuation des inondations et des sécheresses. Les pressions actuelles exercées sur les ressources en eau découlent de la demande en eau croissante liée aux dynamiques démographiques, au développement économique et social, aux tendances technologiques et à l'accélération des changements climatiques. Ces pressions mènent souvent à la pollution et l'épuisement des nappes souterraines et à l'intrusion d'eau de mer, ce qui provoque une salinisation des sols et des ressources phréatiques. Il est par conséquent crucial de gérer les eaux souterraines en employant l'approche proposée par l'approche GIRE (gestion intégrée des ressources en eau, portée dans les États membres de l'UE par le biais de la Directive-cadre sur l'eau), en l'associant aux approches de gestion intégrée des zones côtières.

17. Les forêts ont une croissance stable en Méditerranée, de 68 millions d'ha en 1990 à 82 millions d'ha en 2015. Elles revêtent une importance particulière car elles représentent, à la fois une identité régionale, et une source de richesse économique. Elles sont un élément clé dans la gestion durable des lignes de partage des eaux dans une région propice aux problèmes d'érosion. Elles fournissent d'importants biens et services tels que du bois et des produits non ligneux, la production primaire, le recyclage des nutriments, la régulation de la qualité de l'air, du climat et de l'eau, la protection des sols de l'érosion et des services aussi bien culturels que récréatifs. Dans les PNM, les incendies de forêts sont plus importants aujourd'hui qu'il y a un demi-siècle en raison du risque accru d'incendie lié aux activités associées à l'accumulation de biomasse et à la déforestation, contribuant à l'abandon des terres ; tandis que l'augmentation du bois de feu et le pâturage intensif entraînent une dégradation considérable. Le changement climatique et la sécheresse croissante et prolongée, et les risques d'incendies qui en résultent, constituent un défi supplémentaire pour la dynamique forestière. Reconnaissant l'importance de protéger les forêts, huit pays méditerranéens (Algérie, Espagne, France, Iran, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie, en plus de l'Iran et du Portugal) ont soutenu l'engagement d'Agadir, qui les engage à restaurer au moins huit millions d'hectares d'écosystèmes forestiers dégradés d'ici 2030.

18. *[Section sur les agro-écosystèmes méditerranéens en attente]*

19. Les environnements côtiers méditerranéens (côtes de sédiments meubles, environnements boueux, littoraux mous et rocailloux, et falaises) offrent des services écosystémiques primordiaux, tels que la stabilisation et l'amortissement du littoral, la protection des côtes, le stockage des eaux souterraines et la purification de l'eau. Ils souffrent des niveaux élevés d'accélération de l'érosion et de la perte du substrat des rivages rocailloux causée par l'urbanisation et l'expansion des infrastructures côtières, la montée du niveau de la mer et les apports réduits en sédiments fluviaux. L'UICN a répertorié environ 1.238 espèces terrestres côtières comme menacées d'extinction. Les principaux facteurs d'extinction des espèces sont le tourisme et les activités de loisir, l'urbanisation, l'agriculture, l'élevage et les espèces envahissantes.

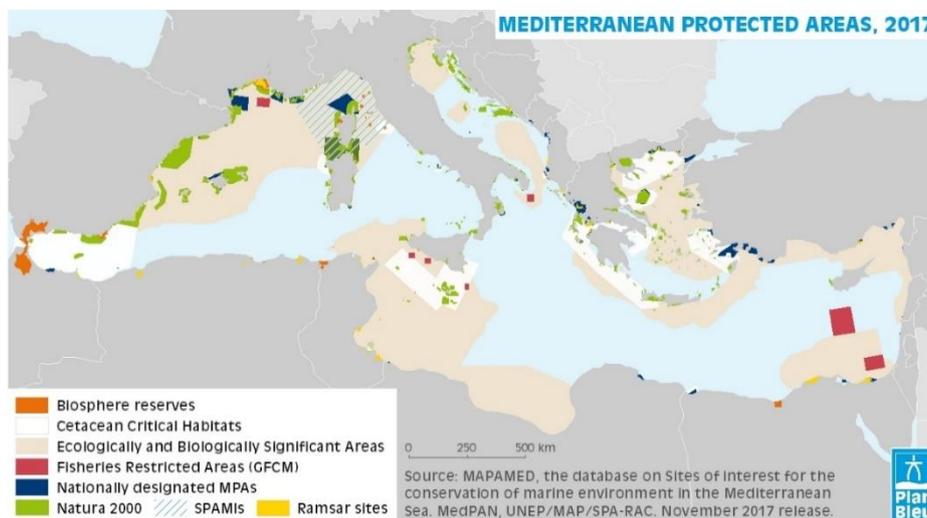


**Figure 7 : Principales menaces pesant sur les espèces côtières menacées d'extinction (catégories CR, EN et VU de la liste rouge de l'UICN) dans la région méditerranéenne (Source : UICN)**

20. Les herbiers marins, et les écosystèmes coralligènes et sombres, sont les écosystèmes marins les plus représentatifs et particuliers de la mer Méditerranée. Les herbiers marins, spécialement les espèces endémiques *Posidonia oceanica*, montrent des signes de régression en raison des pressions à la fois naturelles et anthropiques. Les écosystèmes coralligènes recouvrent environ 2760 km<sup>2</sup>, ils contribuent à la séquestration et au stockage du carbone et génèrent une remarquable productivité naturelle qui participe au maintien et au développement des ressources halieutiques, tout en étant également attractive pour les touristes et les plongeurs. Les engins de pêche destructeurs, l'ancrage des bateaux, les espèces envahissantes, la pollution et les changements climatiques sont les principales menaces qui pèsent sur les habitats coralligènes et les espèces qu'ils hébergent. Des cas de mortalité massive et des taux de croissance affaiblis ont été signalés. Les habitats sombres dans lesquels les écosystèmes aphotiques reposent font partie des composants les plus fragiles et méconnus de la biodiversité marine de la Méditerranée. Ils favorisent les ressources halieutiques commerciales et tiennent un rôle important dans les cycles biogéochimiques en maintenant l'équilibre de la chaîne trophique marine. Ils sont menacés par les nutriments telluriques et le rejet des déchets (y compris les détritiques) et les activités pétrolières et gazières. Une prise de conscience grandissante quant à la nécessité de préserver les habitats sombres s'est traduite par l'adoption de l'interdiction de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée de la FAO (CGPM) concernant l'usage de chalut à plus de 1000 m de profondeur. Les connaissances actuelles sur ces écosystèmes particuliers doivent encore être améliorées, en favorisant le renforcement des capacités pour la cartographie de l'habitat et le partage d'informations entre les pays côtiers. Au moins 78 espèces marines évaluées par l'UICN sont menacées d'extinction, notamment les poissons cartilagineux, les mammifères et reptiles marins, et les coraux, en raison d'interactions avec la pêche, de la surpêche et d'autres pressions anthropiques.

21. Enfin, des espèces envahissantes et non-indigènes sont de plus en plus présentes en Méditerranée. Des espèces marines non-indigènes ont été recensées en Méditerranée, avec en 2017 618 espèces considérées comme établies. Les principaux vecteurs d'introductions sont les couloirs (en particulier le canal de Suez) et le transport maritime (au travers des eaux de ballast et de l'encrassement des coques). Les espèces envahissantes et non-indigènes peuvent avoir des effets négatifs sur les écosystèmes marins et les économies et sociétés qui en dépendent.

22. L'établissement d'un réseau cohérent, représentatif et correctement géré d'Aires marines protégées (AMP) est une priorité pour la région Méditerranéenne. À ce jour, environ 1200 AMP et autres mesures de conservation par zonage efficaces couvrent plus de 8,9 % de la mer Méditerranée, proche des objectifs globaux d'Aichi et de l'ODD 14 d'atteindre une couverture de 10%. Toutefois, il a été estimé que seul 10 % de ces sites mettent correctement en œuvre des plans de gestion, faute de financement et de personnel compétent, ainsi qu'en raison des vides juridiques et politiques.



*Figure 8 : Les aires protégées méditerranéennes, 2017 (Source : MAPAMED, 2017) [figure mise à jour en attente]*

#### IV. Activités économiques et pressions connexes

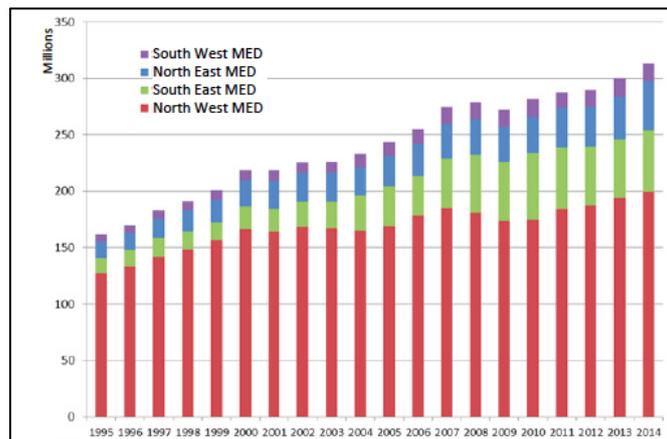
23. Les modèles de production et de consommation en région méditerranéenne ont été soumis à de profonds changements au cours des dernières décennies. Couplé à la croissance démographique, l'urbanisation et une hausse du niveau de vie, cela a conduit à l'augmentation de la consommation des ressources et à la dégradation de l'environnement. La hausse de la demande d'aliments transformés et raffinés, de biens manufacturés et du tourisme côtier s'accompagne de pertes et de gaspillages alimentaires et surutilisation de packaging, ainsi que de pertes associées aux ressources rares telles que l'eau, la terre et l'énergie. En venant s'ajouter à l'inefficacité des processus industriels et à la gestion non durable des déchets, ce phénomène exerce une pression supplémentaire sur les ressources naturelles dont dépendent les économies méditerranéennes.

24. L'agriculture a toujours joué un rôle important dans le développement socio-économique et elle est ancrée dans l'identité méditerranéenne. Toutefois, son importance a graduellement décliné ces dernières décennies, à la fois en termes de pourcentage dans le PIB généré, et en nombre de fermes et d'employés agricoles. Sur le rivage nord, cela est principalement dû à la modernisation de l'agriculture et à l'augmentation de la productivité du travail qui en résulte. La modernisation agricole et l'exode rural massif a libéré des terres et un surplus de main d'œuvre ; cette transition structurelle n'a pas encore pleinement eu lieu dans les pays du Sud. Les quantités d'engrais et de pesticides utilisés pour l'agriculture dans les pays méditerranéens sont supérieures à la moyenne mondiale avec 6.7 kg de pesticides à l'hectare en moyenne, contre une moyenne mondiale de 2,1 kg ; et 176 kg (PNM) et 185 kg (PSEM) d'engrais par hectare, contre une moyenne mondiale de 138 kg en 2015. Le ruissellement des nutriments et des substances agrochimiques dans la mer est l'un des principaux impacts environnementaux du secteur agricole. Ce phénomène entraîne la prolifération des algues et du phytoplancton, l'eutrophisation et la bioaccumulation de polluants chimiques, ainsi qu'une forte consommation des ressources (eau, sol, énergie).

25. *[Partie du RED sur la pêche et l'aquaculture en attente]*

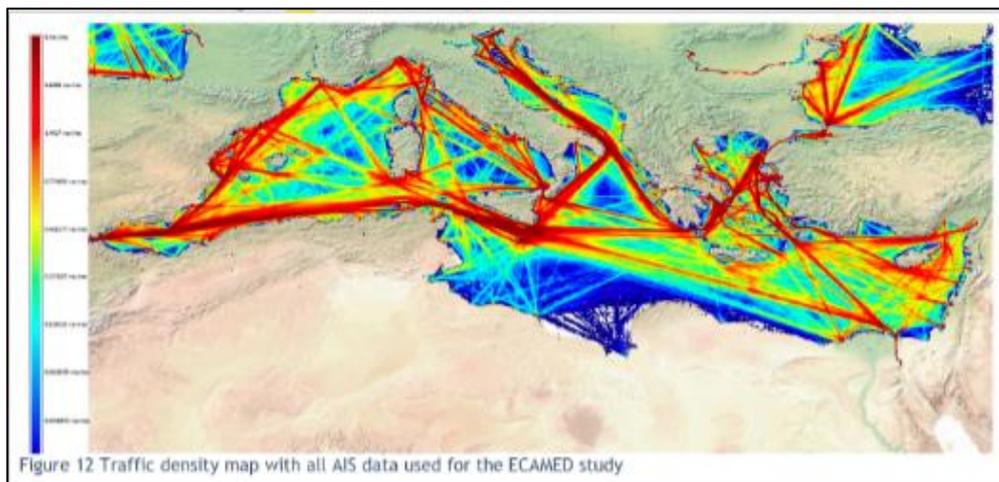
26. *[Partie du RED sur l'énergie en attente]*

27. Grâce au fait qu'elle associe de manière unique un climat doux, une histoire et un héritage culturel riches, des ressources naturelles exceptionnelles et qu'elle se trouve à proximité des principaux marchés émetteurs, la région Méditerranée est aujourd'hui la première destination touristique du monde et accueille environ un tiers des touristes internationaux dans le monde. Le bassin Méditerranéen est également la deuxième destination de croisière au monde. C'est 11 % de la richesse économique totale et des emplois de la région qui dépendent directement du tourisme. Il s'est considérablement développé dans les PNM et a connu une croissance significative dans les PSEM au cours des vingt dernières années et ce, en dépit d'un ralentissement majeur des arrivées internationales dans le sud depuis 2011, démontrant la volatilité et le manque de résistance aux chocs du secteur. En parallèle, il y a une hausse majeure et rapide des mouvements de navires de croisière depuis vingt ans ; le nombre de passagers de croisière en 2017 (24 millions) a plus que doublé par rapport à 2006. Toutefois, la croissance économique induite par les activités touristiques s'est souvent faite au détriment de l'intégrité environnementale et l'équité sociale. Le tourisme de masse avec une forte saisonnalité est un consommateur majeur de ressources naturelles, notamment en eau, alimentation et énergie, et pollue les environnements marins et d'eau douce. Les infrastructures anthropiques en lien avec le tourisme côtier peuvent altérer et endommager les paysages. Ces défis dépassent les frontières nationales et exigent une coordination régionale.



**Figure 9 : Arrivées de touristes internationaux en Méditerranée 1995-2014 (Source : Plan Bleu 2016, basé sur les données UNWTO 2016) [graphique mis à jour en attente]**

28. Le transport est le secteur le plus gourmand en énergie autour de la Méditerranée. Les transports publics et les systèmes ferroviaires sont développés sur le rivage nord, tandis qu'il serait nécessaire de les développer davantage sur les rives sud et est. *[Phrase sur la flotte automobile en attente]*. Le transport routier génère une pollution de l'air ambiant, exposant la population à des émissions dangereuses dues à la pollution de l'air, au bruit et à la chaleur anthropique, dont le coût en termes de bien-être est très élevé. Des investissements dans les transports publics et l'électrification, ainsi que des mesures de planification urbaine sont nécessaires pour réduire ces impacts. En parallèle, l'aviation commerciale continue d'augmenter dans la région Méditerranée, atteignant désormais les 300 millions de passagers. Selon les estimations, l'aviation est responsable de 4,9 % des émissions globales de gaz à effets de serre d'origine anthropique, et les solutions technologiques existantes pour la décarbonisation de l'aviation ne sont pas au point à ce jour.



*Figure 10 : Densité du trafic en mer Méditerranée (Source : INERIS, 2019)*

29. La mer Méditerranée est située au croisement des principaux passages maritimes mondiaux, à savoir le canal de Suez, le détroit de Gibraltar et les détroits du Bosphore et des Dardanelles. Les trafics internes à la mer Méditerranée représentent 58 % du trafic total, avec une augmentation stable au cours de la dernière décennie. L'Europe est la principale liaison maritime, en accueillant environ 40 à 50 % du trafic total extra-méditerranéen. Le transport pétrolier et le tourisme de croisière sont les deux activités les plus importantes. La région Méditerranée accueille des voies de transport pétrolier majeures ; au total, le canal de Suez et les détroits turcs totalisent environ 13 % du pétrole transporté par voie maritime mondial commercialisé en 2015. Les principaux impacts du transport maritime sont la pollution opérationnelle, accidentelle ou intentionnelle suite à un déversement de pétrole, les déchets et les substances dangereuses et toxiques, y compris les gaz toxiques et les particules telles que les oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>) et d'azote (NO<sub>x</sub>), ainsi que les émissions de gaz à effet de serre, l'introduction d'espèces non-indigènes par le biais des eaux de ballast et le bruit sous-marin.

30. Les secteurs émergents avec un potentiel de développement comprennent le secteur de la biotechnologie marine, comme la recherche de gènes, de molécules et d'organismes dont les caractéristiques pourraient être utiles à la société et présenter un intérêt pour le développement commercial, ainsi que l'exploitation marine et des fonds marins, comme la production, l'extraction et le traitement des ressources non vivantes présentes dans les fonds marins ou l'eau de mer. À l'heure actuelle, il n'existe aucune activité d'extraction en eau profonde en mer Méditerranée, principalement à cause du faible potentiel en ressources de la région, ainsi qu'un faible développement technologique et l'absence de régulation de ces activités. Les activités d'exploitation minière en eau profonde peuvent avoir des effets néfastes sur les écosystèmes profonds en raison d'altérations physiques, du brassage de sédiments potentiellement toxiques, du bruit, des vibrations et de la lumière, ou d'une gestion inappropriée de déchets.

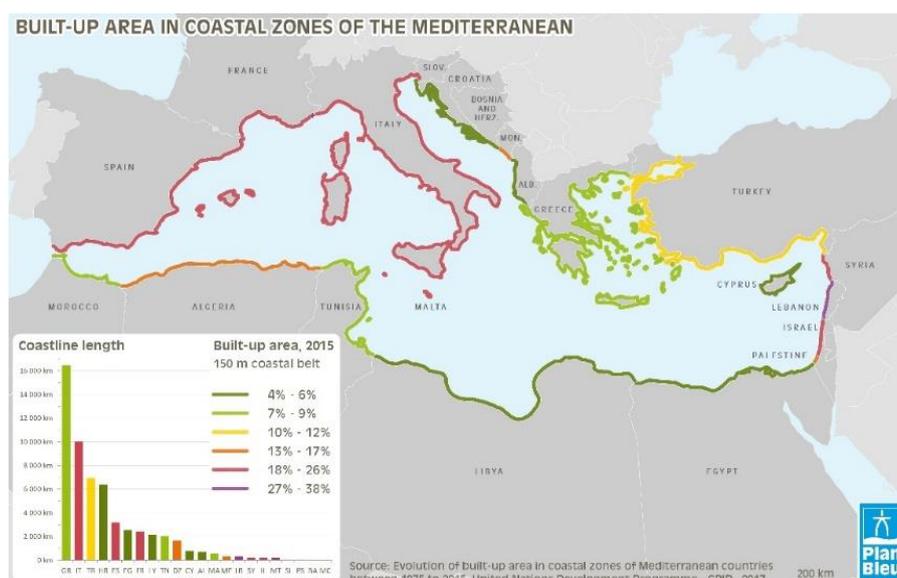
*[Figure 11 : Hotspots de pollution sur la côte méditerranéenne]*

31. L'eutrophisation représente un problème majeur dans les zones côtières qui sont connues pour être influencées par les apports naturels et anthropiques de nutriments, telles que les golfes du Lion et de Gabès, la mer Adriatique, le nord de la mer Égée et le Nil-Levant. Des données limitées sont disponibles uniquement pour des zones spécifiques de la région Méditerranéenne, et elles montrent que les concentrations en nutriments clés dans la colonne d'eau présentent généralement des écarts caractéristiques des zones côtières. Les niveaux des principaux polluants présentent une baisse, même si certains problèmes majeurs persistent, notamment concernant la présence de métaux lourds dans les sédiments côtiers, et les points chauds connus associés aux zones côtières urbaines et industrielles.

Une tendance en baisse a été observée pour les affluents aqueux issus de secteurs industriels spécifiques, tels que la nourriture et les boissons, la production et la transformation de métaux et la production de papier et de bois, tandis que des tendances en hausse ont été observées dans les secteurs de la gestion des déchets et des eaux usées, de l'énergie et des produits chimiques. Les contaminants émergents tels que les additifs du plastique, les cosmétiques, les plastifiants, les nanoparticules et les produits pharmaceutiques, représentent une menace trop peu étudiée pour la santé des écosystèmes et des hommes, et qui mérite pourtant toute notre attention, notamment parce que, à ce jour, les stations d'épuration municipales ne peuvent pas les éliminer. La pollution sonore sous-marine est également un problème qui suscite une inquiétude croissante, en raison de ses effets majeurs sur les cétacés, notamment en lien avec des hotspots identifiés qui chevauchent d'importants habitats de cétacés tels que le Sanctuaire Pelagos et le détroit de Sicile.

32. La mer Méditerranée est l'une des zones les plus touchées par les déchets marins au monde. Plus de 200 tonnes de plastique entrent chaque jour en mer Méditerranée. Ils représentent plus de 95 à 100 % des déchets marins flottants et plus de 50 % des déchets des fonds marins. Les plastiques à usage unique représentent plus de 60 % du total des déchets marins retrouvés sur les plages méditerranéennes, et qui sont généralement produits par les activités de loisirs à la plage. Les principales causes de la pollution plastique comprennent une augmentation de l'utilisation du plastique, des modèles de consommation non durables et des pratiques de gestion des déchets inefficaces et non-efficaces. *[Informations clés sur la gestion des déchets en attente.]* Moins d'un tiers du plastique produit chaque année dans les pays méditerranéens est recyclé. Les eaux usées sont aussi une voie importante par laquelle les déchets marins entrent dans la mer. À ce jour, moins de 8 % des eaux usées sont soumises à un traitement tertiaire. D'autres sources importantes de déchets marins sont la pêche, le tourisme et la navigation. Les déchets marins ont un effet sur les organismes marins, principalement par le biais de l'étranglement et de l'ingestion, mais aussi de la colonisation et du flottement. Ils ont aussi des effets socio-économiques au travers des coûts de nettoyage, ainsi que de la perte potentielle de revenus et d'emplois issus du tourisme, de la valeur foncière, des activités de loisirs et de la pêche.

## V. Gestion des zones marines et côtières



**Figure 12 : Evolution de la surface bâtie dans les zones côtières des pays méditerranéens entre 1975 et 2015 (Source : UNDP-GRID, 2017)**

33. Dans de nombreuses zones, la zone côtière méditerranéenne présente une forte densité de population et des infrastructures connexes, ainsi que des enjeux touristiques, commerciaux et industriels, la plupart situés près du niveau moyen de la mer. Cela rend les zones côtières extrêmement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, aux ondes de tempête, aux inondations et à l'érosion. Dans la ceinture côtière, les zones bâties ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies, laissant moins d'espace aux écosystèmes côtiers naturels et diminuant leur capacité à fournir des services importants à l'homme. L'article 8 du Protocole Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) de la Convention de Barcelone prévoit que les Parties contractantes doivent établir dans les zones côtières une zone d'au moins 100 m de largeur où la construction est interdite. Cependant, la superficie construite dans la première bande de 150 m de large le long du littoral dépasse 20% dans près de la moitié des pays méditerranéens (en 2015). Une approche intégrée et inclusive est nécessaire pour relever les défis liés à l'urbanisation côtière et à la conservation des écosystèmes côtiers.

34. La Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et la Planification spatiale maritime (PSM) apportent des réponses valables, cohérentes et durables aux défis actuels des côtes méditerranéennes. Le protocole GIZC de la Convention de Barcelone a été ratifié par la moitié des Parties Contractantes, et six autres l'ont signé. La plupart des expériences en matière de GIZC, notamment au sud de la Méditerranée, ont été menées depuis le milieu des années 80, au travers de 18 projets du Programmes d'Aménagement Côtier (PAC), parmi d'autres initiatives. Ces expériences ont permis de développer un renforcement des capacités à des différents niveaux : administratifs, managériales, techniques et scientifiques (recherche). De plus, les pays de l'UE préparent des plans spatiaux maritimes conformes aux dispositions de la Directive européenne sur les PSM. À cet égard, les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone se sont entendues en 2017 sur un « Cadre commun régional » pour intégrer le PSM à la mise en œuvre du Protocole GIZC, comme outil principal de la mise en place de la GIZC dans la zone marine du littoral. De plus, aussi bien la GIZC que la PSM traitent des interactions terre-mer et tiennent compte des conflits entre les activités humaines et les écosystèmes côtiers et marins, en appliquant une approche préventive, adaptable et basée sur la science. Pour ces raisons, la GIZC et la PSM sont reconnues comme étant les outils opérationnels les plus appropriés pour atteindre le développement durable des zones côtières.

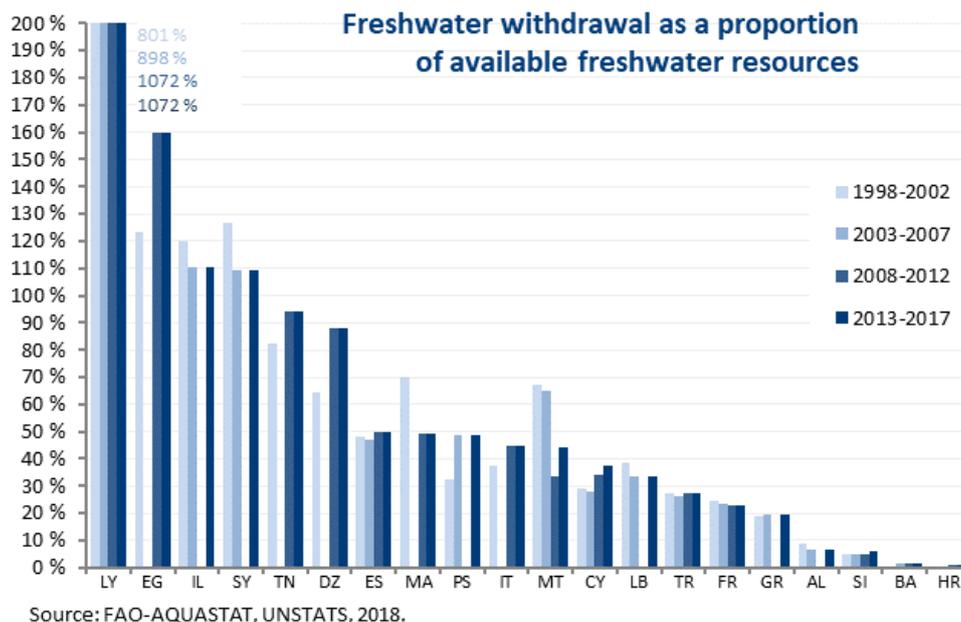


**Figure 13 : Emplacements des PAC (CAMP) (dans tous les pays sauf la Libye et Monaco) ; stratégies nationales de GIZC (NS) en Algérie, en Espagne, au Monténégro et en Croatie ; plans côtiers (CP) en Algérie, au Monténégro et en Croatie en 2019.**

35. La GIZC et la PSM vont de pair avec une combinaison d'instruments de politiques foncières complémentaires, y compris la réglementation, les instruments économiques, les financements dédiés, l'information et la sensibilisation et les instruments fonciers. Ceci inclut l'établissement de zones de retrait et la création d'infrastructures vertes (tels les marais salants, les récifs d'huitres et de coraux, les dunes), également en ville. Plusieurs bénéfices peuvent résulter de ces outils, y compris la protection des habitats et de la biodiversité, la préservation des atouts culturels et naturels et des paysages traditionnels, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la santé humaine. Les solutions fondées sur la nature, comme des actions pour protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes qui offrent un meilleur bien-être à l'homme et profite à la biodiversité, peuvent être mises en œuvre de manière intégrée. Enfin, des politiques de cohésion territoriale et stratégies, intégrant les zones côtières et l'arrière-pays, telles que celles initiées par l'UE, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) et le Protocole GIZC du PNUE/PAM ; et les initiatives de l'Union pour la Méditerranée sont au cœur de la planification durable du territoire.

## **VI. Sécurité en eau et sécurité alimentaire**

36. Les ressources totales en eau renouvelables dans le bassin Méditerranéen sont principalement concentrées dans les pays du nord (67 %). En 2015, près de 220 millions de personnes souffraient de la rareté de l'eau ou de situations de contraintes hydriques dans les pays Méditerranéens, majoritairement dans des PSEM. La rareté de l'eau a conduit à une consommation non durable et à des prélèvements excessifs des ressources en eaux de surface et souterraines, ce qui a encore aggravé les pénuries d'eau. Les aquifères sont surexploités, ce qui entraîne une pollution des eaux souterraines et l'intrusion de l'eau de mer dans les zones littorales. L'irrigation agricole est le secteur le plus gourmand en eau (55 % de la demande totale), suivi par l'énergie et le secteur domestique, les ressources urbaines et rurales en eau potable et les activités touristiques. La demande en eau varie de manière importante pendant l'année et localement, avec des pics de consommation en été, notamment pour irriguer les cultures et pour le tourisme. La consommation totale en eau demeure bien inférieure aux ressources totales disponibles dans les PNM, tandis qu'elle dépasse largement les ressources d'eau disponibles dans les PSEM. En 2050, les projections annoncent que la demande en eau pourrait doubler, voire tripler, notamment au sud et à l'est de la Méditerranée, en raison de la croissance démographique et économique, l'expansion des zones irriguées et l'accroissement des besoins en eau des cultures provoqué par des conditions climatiques plus chaudes et plus sèches. L'agriculture utilise l'eau de manière peu efficace en raison des pertes qui appellent à la modernisation des systèmes d'irrigation. Environ 10 millions de personnes, soit 2 % de la population totale de la Méditerranée, n'ont pas accès à un point d'eau potable sûr, ni à des installations d'assainissement, principalement dans les zones sud-est et ce, bien que d'importantes améliorations aient été effectuées.



**Figure 14 : Prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau disponibles, 1998-2017 (Source : FAO-AQUASTAT, UNSTATS, 2018)**

37. La sécurité alimentaire est assurée lorsque les habitants ont un accès physique et économique permanent à une ressource alimentaire suffisante, saine et nutritive, qui leur permet de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires, tout en menant une vie saine et active. La production alimentaire dans les pays Méditerranéens dépasse la consommation en fruits et légumes, en vin et en huile d'olive, tout en étant insuffisante en céréales de manière chronique. Ce déficit est essentiellement dû aux conditions agro-climatiques et à la faible disponibilité générale d'eau et de terres arables. La limitation intrinsèque des ressources naturelles et les taux actuels de croissance démographique, notamment au sud et à l'est, entraîne une augmentation de la dépendance aux importations alimentaires. Les prévisions indiquent que cette situation s'aggravera lors des prochaines décennies, principalement sous la pression des changements climatiques et de la croissance démographique. Les statistiques actuelles montrent que l'accès à la nourriture est généralement inférieur dans les zones rurales, pour des raisons physiques (par ex. absence d'infrastructures et de marchés), ou économiques (par ex. faible pouvoir d'achat, inflation des prix), rendant la population rurale particulièrement vulnérable. Les habitudes alimentaires sont progressivement en train de changer depuis quelques décennies, avec l'abandon du régime traditionnel méditerranéen, en faveur d'un style de nutrition « occidental », plus riche en protéines, en graisse et en céréales transformées. La sécurité alimentaire s'est améliorée dans les pays Méditerranéens, souvent au détriment de la qualité nutritionnelle, d'une alimentation diversifiée à base de produits locaux et de saison, et du maintien des savoir-faire traditionnels. Ces changements ont des impacts croissants sur l'environnement, l'économie et la santé humaine, y compris une perte de la biodiversité et le gaspillage alimentaire, une dépendance encore plus grande des importations de céréales, une plus grande vulnérabilité à la volatilité des prix internationaux ainsi que les phénomènes à la fois de sous-alimentation (par ex. l'anémie) et de suralimentation. Entre 2012 et 2016, l'obésité a montré une tendance croissante avec un taux d'obésité supérieur à 20 % dans presque tous les pays méditerranéens et des pics de plus de 30 % en Égypte, au Liban, en Libye, à Malte et en Turquie en 2016.

*[Figure 15 : Map on agricultural balance and cereal dependency pending (Source : FAO 2018)]*

38. La surexploitation des ressources (eau, sols) impose des pressions grandissantes sur la disponibilité de l'eau et de la nourriture. Les changements dans l'utilisation des sols et l'intensification de l'agriculture pour répondre à la croissance démographique (particulièrement dans le sud) ou l'accès aux subventions (pays de l'UE) augmentent l'érosion des sols, ce qui affecte la productivité agricole et augmente la pollution et l'eutrophisation, entraînant des risques aggravés de crues brutales et l'envasement des réservoirs. La pollution des sols est principalement liée à l'emploi de fertilisants et de pesticides, utilisés de manière croissante en région Méditerranéenne, imposant ainsi des menaces pour la santé humaine et environnementale au travers de la diffusion de la pollution de l'eau, la mort de la faune et la contamination des sols. Les changements climatiques vont amplifier la plupart de ces pressions et impacts sur la disponibilité, la qualité et l'accès à l'eau et à la nourriture, et encore aggraver les menaces qui pèsent sur la sécurité en eau et alimentaire.

## **VII. Santé et environnement**

39. La communauté internationale reconnaît que la relation profonde et complexe qui existe entre les conditions environnementales et la santé humaine est une question émergente urgente. Dans les pays Méditerranéens, 15% des décès sont imputables à des facteurs environnementaux modifiables, contre 23% dans le monde et entre 8 % et 27 % pour l'ensemble des pays en 2012. Les risques majeurs pour la santé humaine proviennent de la pollution de l'air ambiant et des services d'eau potable et d'assainissement inadéquats. Le changement climatique devrait exacerber les risques pour la santé humaine : l'augmentation attendue de la température de l'air, notamment l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur, peut sérieusement affecter la santé des groupes de population les plus vulnérables, y compris les personnes âgées d'une population vieillissante. Il est hautement probable que les tendances climatiques récemment observées contribueront à la transmission future de maladies à transmission vectorielle, alimentaire et hydrique. Les zones à probabilité élevée d'infections par le virus West Nile, liées au changement climatique, vont probablement s'étendre et inclure à terme la plupart des pays méditerranéens. Des événements extrêmes, tels que des inondations, peuvent entraîner la propagation de maladies infectieuses d'origine hydrique et vectorielle (par exemple les moustiques). Les inondations entraînent également des blessures personnelles, des infections entériques, aggravent les problèmes de santé mentale et peuvent entraîner une contamination par des produits chimiques toxiques. Une augmentation des allergies est également attendue en raison des modifications de l'aire de répartition géographique de certaines espèces de plantes, de la prolongation de la saison pollinique et de l'augmentation de la production de pollen. L'intrusion d'eau salée dans les eaux souterraines, provoquée par l'élévation du niveau de la mer, peut priver une partie de la population d'eau potable et augmenter la teneur en eau salée des sources d'eau potable, ce qui peut avoir de graves conséquences pour la santé.

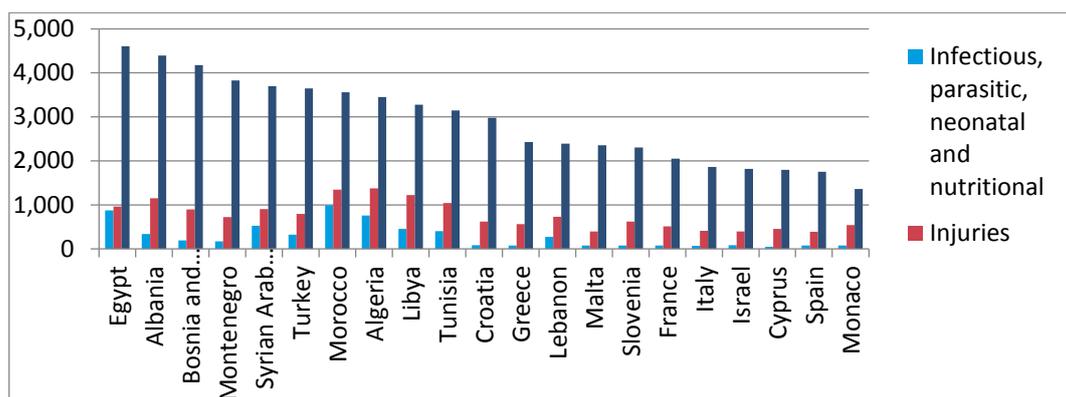


Figure 16 : Espérance de vie corrigée de l'incapacité (DALY) normalisée selon l'âge, attribuable à l'environnement pour 100 000 habitants en 2012 (Source : OMS, 2019)

40. Les urgences et les désastres naturels et anthropiques sont une réalité en région Méditerranée et ils ont le potentiel d'altérer de manière temporaire ou permanente l'accès des habitants à des infrastructures et des services environnementaux sûrs. La Méditerranée est une région dont l'activité sismique et volcanique est relativement haute, avec une série constatée de tremblements de terre destructeurs, des éruptions volcaniques et des tsunamis, qui ont déplacé et tué des milliers d'habitants méditerranéens. De plus, les urgences anthropiques en lien avec des troubles politiques et la guerre forcent un grand nombre de personnes à fuir et trouver de nouveaux logements et moyens de subsistance, y compris des services d'eau potable et d'assainissement, et ce, souvent de manière improvisée. Fournir des environnements sains à la population est un de ce fait un défi exceptionnel. Le déplacement forcé de la population peut également provoquer des dégradations environnementales, et pas seulement dans les zones (détruites) qu'ils abandonnent, mais également dans les zones qui accueillent ces flux massifs de population. Les plans d'urgence et de vigilance qui intègrent des considérations sanitaires et environnementales jouent un rôle clé dans la gestion des désastres, afin de protéger la santé des humains et des écosystèmes.

41. *[Partie devant être davantage documentée : L'urbanisation et l'augmentation de la densité démographique des métropoles côtières exacerbent la pollution de l'air et augmentent la transmission des maladies contagieuses.]*

42. La santé et le bien-être humain sont influencés par les biens et services fournis par les écosystèmes méditerranéens. La relation entre la santé humaine et les écosystèmes naturels attire de plus en plus l'attention des chercheurs. Dans les zones terrestres, l'urbanisation met en péril les ressources naturelles, y compris les zones de loisirs *[à compléter]*. Dans les zones marines, la surpêche et le réchauffement de la mer contribuent à l'épuisement de certains stocks de poissons, tandis que la contamination microbienne et chimique et les toxines résultant de la prolifération d'algues nuisibles menacent la qualité des produits de la mer, qui constituent une composante importante du régime alimentaire méditerranéen. Les activités humaines telles que le chalutage de fond et la contamination microbienne et chimique menacent les organismes marins méditerranéens qui fournissent des substances bioactives, qui sont utilisés pour développer de nouveaux médicaments destinés à traiter les principales maladies humaines, telles que le cancer. La contamination nuit également à l'utilisation récréative des eaux côtières et marines et à leur capacité d'offrir des avantages aux utilisateurs. Il est donc nécessaire de préserver les biens et services fournis par les écosystèmes marins méditerranéens afin d'améliorer les avantages pour la santé et de minimiser les risques pour la santé. Les chercheurs, les décideurs politiques, les prestataires de soins de santé, les praticiens de la santé publique et le public devraient également se pencher sur les interactions et la valeur des écosystèmes méditerranéens pour la santé et le bien-être humain.

### VIII. Gouvernance

43. La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM, adoptée en 1982) exige que les pays partageant une mer fermée ou semi-fermée coopèrent pour coordonner la gestion, la conservation, l'exploration et l'exploitation des ressources vivantes des mers et pour protéger et préserver l'environnement marin. Par conséquent, plusieurs accords sont en place en région Méditerranéenne pour protéger l'environnement côtier et marin. La Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Convention de Barcelone) est la plus importante. Cet accord a été signé en 1976 et révisé en 1995 (Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée), administrée par le PNUE, dans le but de prévenir, diminuer, lutter et dans toute la mesure du possible, éliminer la pollution de la mer afin de protéger et améliorer l'environnement marin et côtier et ainsi contribuer à son développement durable. Sept protocoles issus de la Convention ont été mis en place et concernent par exemple la protection de la mer contre la pollution d'origine à la fois tellurique et maritime (y compris les déchets dangereux, l'exploration et l'exploitation du plateau continental), la coopération pour la prévention et la lutte contre la pollution par les navires, les Aires spécialement protégées (ASP) et la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

Parties contractantes  Instruments légaux	Albanie	Algérie	Bosnie-Herzégovine	Croatie	Chypre	Union européenne	Égypte	France	Grèce	Israël	Italie	Liban	Libye	Malte	Monaco	Monténégro	Maroc	Slovénie	Espagne	Syrie	Tunisie	Turquie	
	<b>Convention de Barcelone</b>																						
et amendements																							
Protocole immersions																							
Et amendements																							
Protocole situations critiques																							
Protocole prévention et situations critiques																							
Protocole tellurique																							
Et amendements																							
Protocole ASP																							
Protocole ASP et diversité biologique																							
Protocole offshore																							
Protocole déchets dangereux																							
Protocole GIZC																							
Instrument de ratification, d'adhésion, d'approbation ou d'accession déposé et Convention ou Protocole en vigueur																							
Aucun instrument de ratification, d'adhésion, d'approbation ou d'accession déposé																							
Instrument de ratification, d'adhésion, d'approbation ou d'accession déposé mais le Protocole n'est pas encore entré en vigueur																							

Figure 17 : Ratification de la Convention de Barcelone et de ses protocoles par chaque Partie contractante

44. La Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) est un organe consultatif multipartite établie en 1995 afin de soutenir les pays dans leurs efforts pour intégrer les questions environnementales dans leurs programmes socio-économiques et promouvoir le développement durable. Le mécanisme unique que représente la CMDD permet de considérer le

développement durable dans sa globalité et donne une voix forte à tous les acteurs œuvrant pour la durabilité dans la région méditerranéenne.

45. D'autres initiatives régionales abordent les questions de gouvernance environnementale, notamment l'union pour la Méditerranée (UpM), l'Union du Maghreb Arabe, la Ligue des Etats Arabes, le Dialogue 5+5 (cadre pour la coopération intergouvernementale dans la Méditerranée occidentale), etc.

46. La multiplication des cadres de gouvernance pour l'environnement et le développement durable en région Méditerranéenne appelle la nécessité d'aborder le développement durable de manière intégrée, selon trois axes principaux : l'intégration de la gouvernance régionale parmi les organismes existants ; l'intégration de différents niveaux de gouvernance, du régional au national et local ; et l'intégration de la gouvernance terrestre et marine. Ceci est conforme à la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) adoptée en 2016 par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, en tant que document d'orientation stratégique permettant à toutes les parties prenantes et tous les partenaires de traduire le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030) au niveau régional, sous régional et national. La stratégie fournit un cadre politique intégratif pour assurer un avenir durable à la région méditerranéenne, dans le respect des objectifs de développement durable (ODD). Conformément à l'ODD 12 sur la consommation et la production durables (CPD), la SMDD soutient l'investissement dans l'environnement en tant que moyen optimal de garantir des emplois durables à long terme et un développement socio-économique. Des outils d'évaluation environnementale et sociale sont mis en œuvre, tels que l'évaluation d'impact sur l'environnement (EIE, tous les pays) , l'évaluation environnementale stratégique (EES, environ trois quarts des pays disposent d'une législation) et d'autres évaluation requises dans un contexte transfrontalier (par ex. le Protocole de Kiev).

47. *[Section sur la gouvernance locale et sur les approches territoriales intégrées en attente]*

48. L'engagement des parties prenantes et du public est aussi cruciale pour promouvoir les politiques de développement durable en région Méditerranéenne. Les pays méditerranéens ont établi un ensemble d'engagements pour appliquer des processus participatifs pour les politiques et les évaluations telles que l'EIE, l'EES et la GIRE (Gestion intégrée des ressources en eau), en suivant l'approche établie par la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Une participation éclairée lors de la prise de décision aide à prendre de meilleures décisions, améliore la confiance du public envers les décisions gouvernementales et, au final, permet d'atteindre une stabilité politique et un développement économique durable. Jusqu'ici, 12 des 22 pays méditerranéens constituent les Parties de la Convention d'Aarhus. La forte augmentation des abonnements à la téléphonie mobile et de l'utilisation d'internet a ouvert de nouvelles possibilités d'accès à l'information et à la participation du public au débat sur l'environnement, y compris par le biais des réseaux sociaux.

49. L'éducation, la recherche, l'innovation et le renforcement des capacités sont par essence interconnectées et offrent d'importantes opportunités pour développer les atouts naturels et culturels de la Méditerranée, en servant de moteurs au développement socio-économique. Il existe une interface nord-sud active et un ensemble de forces motrices politiques et socio-économiques, telles que les activités de renforcement des capacités du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), des initiatives de l'UE variées, et les activités de l'Union pour la Méditerranée (UpM) en vue de la coopération à l'enseignement supérieur et la recherche, comprenant la Stratégie méditerranéenne d'éducation au développement durable adoptée pour la première fois au monde en 2014. Ces outils devraient être encore améliorés pour traiter efficacement des problèmes de développement durable et renforcer les

capacités pour générer et communiquer sur des informations scientifiques aux décideurs par le biais d'interfaces scientifiques-politiques efficaces.

## **IX. Synthèse et conclusions**

50. Cette section s'inspirera du Chapitre 9 « Synthèse et conclusions » (Annexe I), après avoir intégré les commentaires des Points focaux du Plan Bleu. Les messages proposés dans la version préliminaire du Chapitre 9 sont inclus ci-dessous.

### **Principales forces motrices, pressions et tendances associées**

51. **Tendances démographiques : La population méditerranéenne continue à croître, se concentre de plus en plus dans le Sud et dans les villes, est relativement jeune dans le Sud et plus âgée dans le Nord** (paragraphe II.1 du Chapitre 9 en Annexe I).

52. Les pays riverains méditerranéens (y compris la Palestine) comptaient environ 510 millions d'habitants en 2017, soit 6,8 % de la population mondiale. Alors que la population se stabilise dans le Nord depuis 1980, celle du Sud et de l'Est du bassin a plus que doublé (passant de 152 millions en 1980 à 311 millions en 2017) et devrait encore augmenter de 130 millions d'ici 2050.

53. La transition démographique est achevée dans environ les deux tiers des pays méditerranéens et est en cours dans le dernier tiers.

54. Les habitants des pays du Sud de la Méditerranée sont 14 ans plus jeunes que ceux du Nord.

55. Environ 71 % de la population méditerranéenne vit dans des zones urbaines.

56. Un méditerranéen sur trois habite en zone côtière.

57. Les tendances démographiques et l'urbanisation ont des impacts variés, multiples et interconnectés sur l'environnement.

58. **Développement humain : Alors que l'éducation et la santé se sont considérablement améliorées dans le Sud et l'Est du bassin, un écart Nord/Sud persiste, entraînés par des écarts de PIB et aggravés par des conflits** (paragraphe II.2 du Chapitre 9 en Annexe I).

59. Les économies des pays méditerranéens ont connu d'importantes variations entre 2007 et 2017, marquées par la crise financière mondiale de 2008 et la crise de la dette européenne à partir de la fin 2009.

60. La géopolitique en Méditerranée a été marquée par des tensions et des conflits au cours des dix dernières années.

61. Malgré la croissance démographique et les troubles géopolitiques, le développement humain, tel que mesuré par l'Indice de développement humain (IDH), a connu une tendance à la hausse ces dix dernières années, avec notamment une forte hausse dans presque tous les pays méditerranéens. Les écarts entre les littoraux du Nord et du Sud/Est de la Méditerranée persistent même s'ils se sont réduits.

62. L'éducation de base s'est considérablement améliorée au cours des dix dernières années, en particulier dans les pays du Sud de la Méditerranée.

63. La scolarisation des filles s'est améliorée mais la part des femmes dans la population active reste faible.

64. La région méditerranéenne orientale est un hotspot mondial en termes de migrations forcées. Ce problème est lié aux pressions et aux besoins environnementaux et influence le développement humain dans la région de manière significative.
65. **La situation macro-économique : Les pays méditerranéens sont de plus en plus vulnérables aux conditions et chocs externes, y compris les chocs environnementaux** (paragraphe II.3 du Chapitre 9 en Annexe I).
66. Les pays méditerranéens sont vulnérables aux conditions et aux chocs externes.
67. Les cadres de coopération et les programmes d'intégration dans les relations euro-méditerranéennes n'ont pas permis d'atteindre une prospérité partagée par le biais d'une association politique et d'une intégration économique renforcées.
68. Le chômage des jeunes est un enjeu majeur dans la plupart du bassin méditerranéen.
69. Ces vingt dernières années, l'agriculture et l'industrie ont perdu du terrain alors que les services se sont développés.
70. Les économies méditerranéennes s'appuient de plus en plus sur la dette.
71. Le bassin méditerranéen est incapable de produire suffisamment de produits agricoles et alimentaires pour sa propre consommation et est donc fortement dépendant du commerce international et des importations de produits agricoles et sensible à la volatilité des prix internationaux.
72. **Dépendance à la santé environnementale : Les économies méditerranéennes dépendent de la santé environnementale, en particulier dans les zones côtières** (paragraphe II.4 du Chapitre 9 en Annexe I).
73. Les pays, les communautés et les économies méditerranéens s'appuient sur les ressources naturelles côtières et maritimes pour créer de la richesse, créer des emplois et continuer à se développer localement.
74. Les pays méditerranéens restent la première destination touristique au niveau mondial avec l'accueil de près de 30 % des arrivées touristiques internationales, un chiffre qui a doublé en vingt ans.
75. La Méditerranée est également la deuxième plus grande région de croisière au monde.
76. La pêche et l'aquaculture en Méditerranée jouent un rôle majeur dans l'économie des pays méditerranéens.
77. L'agriculture méditerranéenne joue un rôle très hétérogène dans la création de richesses et l'emploi au niveau national.
78. Les biotechnologies marines et la bio-prospection, avec des applications dans les domaines de la médecine, de l'alimentation, des matériaux, de l'énergie et des cosmétiques, constituent un secteur jeune et en pleine croissance en Méditerranée.
79. **Les pressions environnementales des secteurs économiques : Malgré l'émergence de solutions à faible impact, les secteurs économiques exercent des pressions croissantes sur l'environnement, entraînés par une croissance rapide de secteurs polluants et une diversification des activités économiques dans les zones marines** (paragraphe II.5 du Chapitre 9 en Annexe I).
80. La région méditerranéenne connaît l'un des déficits écologiques les plus importants au monde.

81. Bien qu'économiquement rentable à court terme, le tourisme de masse côtier génère des dommages environnementaux considérables.
82. Le secteur des transports est celui qui consomme le plus d'énergie.
83. La mer Méditerranée accueille les voies maritimes les plus fréquentées au monde.
84. Énergie [*à compléter*]
85. Plus de 200 plateformes pétrolières et gazières offshore sont actives en mer Méditerranée.
86. Industrie [*à compléter*]
87. Les quantités d'engrais et de pesticides utilisés pour l'agriculture dans les pays méditerranéens sont supérieures à la moyenne mondiale.
88. D'importantes empreintes eau par habitant et supérieures à la moyenne mondiale sont identifiées en Méditerranée, avec des volumes d'eau importants contenus dans les biens et services importés.

### **État et impact**

89. **Évolution de la couverture et de l'occupation des sols : Des objectifs ambitieux et des mesures disparates n'ont pas été suffisants pour préserver la couverture naturelle du sol et l'utilisation des terres agricoles, en particulier dans les zones côtières** (paragraphe III.1 du Chapitre 9 en Annexe I).
90. La couverture et l'occupation des sols en région méditerranéenne continuent d'évoluer en raison des activités humaines, avec l'étalement urbain (expansion des espaces résidentiel, touristique, commercial et industriel) et des infrastructures dans toute la région. Les paysages sont généralement fragmentés en raison d'une multitude d'utilisations des sols et la continuité écologique est une contrainte pour de nombreuses composantes de la biodiversité.
91. Les dynamiques des zones urbaines [*à compléter*]
92. Érosion des sols [*à compléter*]
93. Dans la région méditerranéenne, près de 8,3 millions d'hectares de terres arables ont été perdus depuis 1960, affectant la diversité biologique et la fourniture de services écosystémiques, et 80 millions d'hectares de terres sont dégradés.
94. Dans les limites du biome méditerranéen, l'étendue des forêts est restée stable, avec un contraste entre les côtes du Nord et du Sud de la Méditerranée.
95. Les zones humides côtières continuent à diminuer.
96. Dans la zone côtière, la superficie bâtie a considérablement augmenté au cours des dernières décennies, laissant moins d'espace aux écosystèmes côtiers naturels et aggravant les risques côtiers pour les habitants de la zone côtière.
97. **Ressources naturelles, biodiversité et services écosystémiques. Des pressions anthropiques multiples se combinent et menacent des ressources critiques, des composantes de la biodiversité et des services écosystémiques en Méditerranée** (paragraphe III.2 du Chapitre 9 en Annexe I).
98. Les écosystèmes côtiers et marins méditerranéens fournissent des services importants aux habitants du bassin ; mais leur fonctionnement est menacé par la gestion passée et actuelle de l'occupation des sols.

99. La région est un hotspot pour la biodiversité et l'endémisme marins qui sont vulnérables et menacés par des risques d'extinction d'espèces et de perte d'habitats.
100. Les services écosystémiques associés à la posidonie *[à compléter]*
101. Les services écosystémiques associés aux coralligènes *[à compléter]*
102. Plus de 90 % des stocks halieutiques sont surexploités ou en déséquilibre écologique.
103. La pénurie d'eau est considérée comme l'un des principaux facteurs entravant le développement durable, en particulier dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée et les États insulaires.
104. Des écarts importants en matière de demandes en eau existent entre les bassins versants méditerranéens et en fonction des saisons.
105. La mer Méditerranée (et particulièrement le bassin Levantin) est un hotspot pour les introductions d'espèces non-indigènes, dont certaines entraînent une baisse ou un effondrement des populations des espèces indigènes.
106. Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont encore loin d'être atteints.
107. *[Message sur la pollution à compléter (air, eutrophisation, contaminants, apports fluviaux et plaidoyer pour une gestion au niveau des bassins hydrographiques) avec des liens clairs avec le niveau de réalisation du GES / résultats de QSR]*
108. *Gestion des déchets [à compléter]*
109. En raison de l'augmentation de l'utilisation de plastique et de l'absence de recyclage, de modes de consommation non durables, de systèmes de gestion des déchets inadéquats et inefficaces, de fortes pressions telles que le tourisme et le transport maritime, associées à d'importants apports fluviaux, la Méditerranée est devenue une mer fortement polluée par les déchets marins.
110. Même si les déchets marins d'origine terrestre restent prédominants, les déchets marins d'origine maritime contribuent activement au problème, représentant en moyenne 32 % des déchets dans l'Union Européenne, voire 50 % pour certains bassins.
111. **Santé et environnement : alors que la santé s'est globalement améliorée dans la région, les polluants, le changement climatique, les nouveaux modes de vie et de consommation suscitent de plus en plus d'inquiétudes pour la santé** (paragraphe III.3 du Chapitre 9 en Annexe I).
112. En Méditerranée, 15 % des décès sont attribués à des facteurs environnementaux modifiables, comparé à 23 % au niveau mondial.
113. La pollution de l'air est critique, son impact négatif sur diverses composantes de la santé étant de mieux en mieux documenté.
114. Les sources d'eau potable contaminées nuisent à la santé humaine.
115. Les décès d'enfants de moins de 5 ans imputables à des causes environnementales ont considérablement diminué dans l'Est et le Sud du bassin.
116. Le changement climatique augmente les risques pour la santé humaine.
117. Les catastrophes et les situations d'urgence naturelles ou anthropiques sont une réalité dans la région méditerranéenne et sont susceptibles de modifier, de façon temporaire ou permanente, l'accès des habitants à des infrastructures et des services environnementaux sûrs.

118. Dans de nombreux pays de la région, on observe un triple fardeau nutritionnel, auquel s'ajoutent malnutrition, suralimentation (obésité et maladies non transmissibles) et carences nutritionnelles.

119. Les écosystèmes côtiers et marins apportent aux humains un certain nombre de bénéfices pour la santé.

120. Les facteurs environnementaux influencent la santé humaine, mais le secteur de la santé influence lui aussi l'état de l'environnement, produisant d'importantes quantités de déchets de tout type, notamment des résidus de médicaments non traités dans les eaux usées qui se répandent dans les bassins versants et finissent dans le milieu marin [et potentiellement dans la chaîne alimentaire].

**121. Le changement climatique affecte déjà la Méditerranée, exacerbant les défis préexistants** (paragraphe III.4 du Chapitre 9 en Annexe I).

122. Le bassin méditerranéen a été impacté par les récents changements climatiques à un rythme dépassant les moyennes mondiales, particulièrement par un réchauffement de l'air ambiant et des eaux de surface plus rapide durant toutes les saisons croissantes associées à la sécheresse.

123. Le changement climatique exacerbe déjà les enjeux rencontrés au niveau régional et sous-régional, entraînant une augmentation des risques de sécheresse, d'inondation, d'érosion et d'incendie. Dans les décennies à venir, le changement climatique devrait menacer la sécurité alimentaire et de l'eau ainsi que les moyens de subsistance et la santé des humains.

124. En raison de la faible amplitude des marées, les infrastructures et les habitations côtières méditerranéennes sont souvent plus proches du niveau moyen de la mer que dans la plupart des régions du monde, ce qui les rend extrêmement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, aux tempêtes, aux inondations, à l'érosion et à l'affaissement des terres.

125. Le changement climatique a accéléré la propagation des espèces non-indigènes, provoquant une modification de la composition de la faune et de la flore et du fonctionnement des écosystèmes. Le changement de température, l'acidification et l'élévation du niveau de la mer ont des impacts directs et indirects sur les écosystèmes côtiers et marins.

126. Compte tenu de l'intensité particulière du forçage climatique (augmentation de la température, diminution des précipitations, acidification, augmentation d'événements extrêmes), du forçage non climatique (croissance de la population, y compris les arrivées touristiques), de la vulnérabilité et l'exposition d'enjeux majeurs (couverture du sol, densité de population, activités économiques, sites du patrimoine), le bassin méditerranéen peut être considéré comme un hotspot du changement climatique.

### ***Progrès majeurs concernant les enjeux régionaux, et réponses associées***

**127. Des objectifs communs. Au cours des dix dernières années, les pays méditerranéens ont adopté des objectifs communs aux niveaux mondial et régional, établissant une voie commune vers le développement durable** (paragraphe IV.1 du Chapitre 9 en Annexe I).

128. Depuis leur adoption en 2015, l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) proposent un cadre commun de référence pour la conception et l'évaluation des politiques au niveau mondial.

129. La plupart des pays méditerranéens s'engage dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

130. **Accords environnementaux. Malgré une perte d'appui au multilatéralisme, les accords environnementaux restent un domaine de coopération essentiel** (paragraphe IV.2 du Chapitre 9 en Annexe I).

131. Alors que les négociations internationales sur le commerce et la mobilité des personnes ont souffert de la perte d'intérêt pour le multilatéralisme, l'environnement et le développement durable restent des domaines majeurs de la coopération mondiale et régionale.

132. La participation des pays méditerranéens aux accords multilatéraux sur l'environnement contraignants est généralement élevée, avec quelques exceptions notables.

133. En plus de 40 ans, la Convention de Barcelone a permis d'adopter 7 protocoles juridiquement contraignants ainsi que plusieurs stratégies et plans d'action.

134. Les pays méditerranéens ont renforcé leurs capacités juridiques et institutionnelles en matière de protection des zones côtières.

135. Un « cadre régional commun » sur la GIZC est en cours de développement en 2019, avec pour objectif principal de faire de la planification de l'espace maritime un outil / processus important pour la mise en œuvre de la GIZC dans la partie marine de la zone côtière.

136. **L'intégration et les approches systémiques sont de plus en plus reconnues comme le moyen le plus efficace de traiter les facteurs systémiques, ainsi que les pressions et les impacts combinés** (paragraphe IV.3 du Chapitre 9 en Annexe I).

137. L'adoption des ODD a relancé l'intérêt pour les interactions entre les objectifs en matière d'environnement et de développement.

138. Depuis les années 1990, les approches intégrées basées sur les écosystèmes ont remplacées et complétées des approches sectorielles. Cette évolution est activement mise en œuvre en région méditerranéenne.

139. Les bassins hydrographiques constituent une échelle cohérente pour la gestion des activités anthropiques et des ressources naturelles.

140. L'émergence, la consolidation et la mise en œuvre de telles approches systémiques sont essentielles pour remédier aux dysfonctionnements et aux difficultés au sein du système socio-écologique/économique méditerranéen, qui sont eux-mêmes systémiques et résultent de multiples forces motrices, pressions, actions et acteurs et de leurs interactions, plutôt que de facteurs spécifiques et isolés.

141. **Sources de pollution. Des investissements et collaborations ont porté sur certaines sources de pollution et de risques pour la santé** (paragraphe IV.4 du Chapitre 9 en Annexe I).

142. La majorité des populations situées en Méditerranée utilise des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité en 2015, ce qui constitue une avancée soutenue en termes d'accès à l'eau dans la région malgré la croissance démographique. Néanmoins, on estime que 26 millions d'habitants n'ont toujours pas d'accès à ce service.

143. La proportion de la population méditerranéenne utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité a progressé dans la plupart des pays de la région, mais les objectifs sont encore loin d'être atteints.

144. *[Traitement des eaux usées : justifications à collecter, en lien avec le projet SEIS]*

145. Une amélioration considérable du traitement des eaux usées a conduit à une importante amélioration de la qualité des eaux de baignade ; mais des problèmes localisés spécifiques subsistent

[et peuvent même être étendus lors des épisodes de fortes pluies en raison du débordement des systèmes d'eaux pluviales].

146. Malgré une augmentation constante des volumes d'hydrocarbures et autres marchandises acheminés par navire, les déversements accidentels en mer Méditerranée de pétrole et autres matières dangereuses provenant de navires ont diminué.

147. **Surveillance et évaluation. Des cadres communs de suivi et d'évaluation ont été adoptés pour améliorer la prise de décision fondée sur l'information** (paragraphe IV.5 du Chapitre 9 en Annexe I)

148. ODD, objectifs et indicateurs [*message clé à rédiger, y compris les liens vers le tableau de bord SMDD*]

149. Les efforts en matière de sensibilisation et de reporting concernant le lien entre l'état de l'environnement et la santé humaine ont augmenté.

150. Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) [*à compléter*]

151. SEIS [*à compléter*]

152. **Participation et engagement des parties prenantes. La diffusion de réseaux de parties prenantes, les approches inclusives et le développement technologique offrent de meilleures possibilités de participation et d'engagement des parties prenantes** (paragraphe IV.6 du Chapitre 9 en Annexe I).

153. Participation et engagement des acteurs [*message clé à rédiger*]

154. Mobilisation de la société civile [*message clé à rédiger*]

155. Depuis les années 2000, la forte augmentation des abonnements à la téléphonie mobile et de l'utilisation d'Internet a ouvert de nouvelles possibilités d'accès à l'information et à la participation du public au débat sur l'environnement, y compris par des réseaux sociaux.

156. **Gouvernance locale et approches territoriales. L'importance des gouvernements locaux et des approches territoriales pour relever les défis environnementaux est de plus en plus reconnue** (paragraphe IV.7 du Chapitre 9 en Annexe I).

#### **Enjeux persistants et émergents, et priorités pour les actions futures**

157. **Réduire les écarts entre l'adoption d'un côté et la mise en œuvre, la conformité et l'application de l'autre** (paragraphe V.1 du Chapitre 9 en Annexe I).

158. Application de la réglementation. Bien que les engagements en faveur du développement durable dans la région méditerranéenne, en particulier dans le cadre de la Convention de Barcelone, aient été reconnus comme des sources d'inspiration pour d'autres régions et accords sur les mers régionales pendant des décennies, leur mise en œuvre et leur application restent incomplètes.

159. La surveillance de la pollution et l'élimination illégale des déchets sont des domaines critiques où la surveillance et l'application des lois sont considérées comme insuffisantes.

160. Approches systémiques : nexus eau-alimentation-énergie

161. **Rehausser le profil politique des institutions et enjeux environnementaux** (paragraphe V.2 du Chapitre 9 en Annexe I).

162. Prendre en compte le long terme. L'élaboration des politiques continue de se heurter à d'importants obstacles empêchant de prendre en compte le long et très long terme dans la prise de

décision, alors que la dynamique d'adaptation et de renouvellement des écosystèmes nécessite généralement des délais dépassant l'échelle d'une vie humaine. Les plus importants de ces obstacles sont les temporalités contradictoires entre l'élaboration des politiques et la dynamique des écosystèmes et un manque de valorisation des écosystèmes dans les comptes nationaux et internationaux.

163. Poursuivre l'adoption et la mise en œuvre des Evaluations environnementales stratégiques et des Etudes d'impact sur l'environnement *[à compléter]*

164. L'amélioration de l'accès du public à l'information et à la participation est une condition essentielle pour rehausser le profil politique des questions environnementales. *[à compléter]*

165. **Augmenter l'ambition de la réglementation environnementale** (paragraphe V.3 du Chapitre 9 en Annexe I).

166. Renforcement de l'adoption. Tandis que 6 protocoles sur 7 sont en vigueur en 2019, trois d'entre eux ne sont ratifiés que par la moitié ou moins de la moitié des Parties contractantes et nécessitent toujours une attention particulière pour assurer une couverture régionale complète.

167. Désigner la Méditerranée en tant que zone d'émission contrôlée. Des études de faisabilité portant sur la possibilité de désigner la mer Méditerranée, ou de certains espaces, comme zone(s) d'émission contrôlée (ZEC) d'oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>) au titre de l'Annexe VI de MARPOL, indiquent qu'une ZEC méditerranéenne entraînerait des avantages importants pour la santé et l'environnement.

168. Elargir les Aires Marines Protégées et les autres mesures de conservation efficaces par zone dans les environnements critiques. Si des mesures de protection fortes ont démontré leur efficacité, leur couverture reste limitée en Méditerranée.

169. Passer du principe pollueur-payeur au principe de responsabilité élargie du producteur *[à compléter]*

170. **Adopter des ensembles de politiques (*policy mix*) efficaces, augmenter l'utilisation d'outils économiques, d'instruments fonciers, sensibiliser et impliquer les parties prenantes** (paragraphe V.4 du Chapitre 9 en Annexe I).

171. Les mesures réglementaires ne sont pas toujours suffisantes.

172. Réduire et gérer les déchets. L'impact négatif des déchets marins sur les écosystèmes devrait être encore aggravé par une augmentation des quantités de plastique entrant dans la mer, par la sédimentation des plastiques et par les microplastiques. *[à compléter]*

173. Diffuser les innovations en matière d'économie verte, bleue et circulaire. Au cours des dernières décennies, la Méditerranée a vu l'émergence d'innovations prometteuses visant à restaurer l'environnement ou à offrir des solutions de remplacement aux solutions dommageables pour l'environnement. Cependant, les efforts de passage à l'échelle de ces innovations restent essentiels pour avoir un impact significatif sur la qualité de l'environnement et la création d'emplois.

174. Investir dans les plates-formes politiques peut aider à comprendre et à partager l'expérience acquise sur des combinaisons appropriées d'instruments politiques plutôt que de mesures isolées.

175. **Développer les cadres de collaboration permanents** (paragraphe V.5 du Chapitre 9 en Annexe I).

176. Renforcer les efforts transfrontaliers et développer des cadres de collaboration permanents.

177. **Investir dans les transitions environnementales et économiques** (paragraphe V.6 du Chapitre 9 en Annexe I).

178. L'adaptation au changement climatique, en particulier dans les zones côtières, nécessitera un financement important.

179. La gestion durable des aires protégées nécessite le développement de mécanismes de financement permanents.

180. L'eau restera une ressource critique dans les décennies à venir, nécessitant des investissements stratégiques pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et accroître la réutilisation.

181. En Méditerranée, le potentiel de réutilisation des eaux usées traitées est élevé.

182. Défis émergents.

183. **Anticiper la transformation des zones, des activités, des paysages et des infrastructures côtières en vue de l'élévation du niveau de la mer et de l'augmentation des risques côtiers** (paragraphe V.7 du Chapitre 9 en Annexe I).

184. Compte tenu de l'augmentation attendue de l'élévation du niveau de la mer, de l'érosion côtière et des événements extrêmes côtiers, des stratégies d'adaptation seront nécessaires pour prévoir le retrait stratégique si nécessaire, et assurer, le cas échéant, une transition durable des activités économiques et des peuplements.

185. **Minimiser les impacts de l'expansion et de la diversification des activités maritimes** (paragraphe V.8 du Chapitre 9 en Annexe I).

186. La « maritimisation » des activités humaines est une tendance émergente qui s'ajoute à l'impact lié à « littoralisation » continue. Ce phénomène nécessite l'extension de l'approche et des pratiques de gestion intégrée des zones côtières aux eaux offshore (grâce à la planification de l'espace maritime).

187. **Suivre et réguler les industries, polluants et substances toxiques émergentes** (paragraphe V.9 du Chapitre 9 en Annexe I).

188. Suivre et réguler les industries de biotechnologie marine et le secteur du forage en eaux profondes.

189. Suivre et réguler les produits polluants et toxiques émergents [*à compléter*]

**Lacunes critiques en matière de connaissances et priorités pour la recherche future**

190. **Mettre les connaissances en application** (paragraphe VI.1 du Chapitre 9 en Annexe I).

191. **Comprendre et communiquer sur les enjeux de la dégradation de l'environnement** (paragraphe VI.2 du Chapitre 9 en Annexe I).

192. Évaluer les enjeux économiques et sociaux associés aux tendances attendues et potentielles de l'élévation du niveau de la mer, de l'érosion côtière et des phénomènes extrêmes côtiers.

193. Évaluer les principaux services écosystémiques et les enjeux associés à la préservation, à la restauration ou à la création des écosystèmes au niveau régional.

194. **Généraliser et pérenniser la mise en œuvre de cadres de surveillance communs** (paragraphe VI.3 du Chapitre 9 en Annexe I).

195. Mettre en œuvre des programmes de surveillance nationaux alignés sur le programme IMAP, établir des protocoles d'échange de données et élargir la surveillance de l'état des écosystèmes pour couvrir également les forces motrices, pressions, impacts et réponses. En particulier, il apparaît important de combler les lacunes dans les connaissances sur la biodiversité marine et côtière de la Méditerranée.

196. Surveiller les activités émergentes en mer, l'extraction des minéraux côtiers, y compris le sable, et les polluants émergents.

197. **Tirer des leçons de l'expérience** (paragraphe VI.5 du Chapitre 9 en Annexe I).

198. Boucler le cycle politique en menant et en reliant les évaluations ex ante et ex post est essentiel pour concevoir des politiques cohérentes, transparentes et fondées sur des preuves.

199. Capitaliser et partager les résultats novateurs entre parties prenantes, en particulier sur des thèmes qui suscitent un intérêt (temporairement ?) fort tel que l'économie bleue.

**Annex I**

**Projet de Chapitre 9 « Synthèse et conclusions » du RED 2019**

*Tel que soumis aux points focaux nationaux du Plan Bleu en mai 2019*